

**Ruisseaux côtiers,
des pollutions récurrentes par les pesticides et les nitrates.**



Plage de Gouvermel, PLOUGRESANT le 1^{er} juin 2017

Ce jeudi 29 juin, l'association Eau et Rivières de Bretagne a saisi M. Yves LE BRETON, Préfet des Côtes d'Armor suites à des pollutions intervenues sur les ruisseaux côtiers du Trégor.

En mars dernier, une analyse d'eau réalisée dans le Lizildry, un ruisseau côtier débouchant dans la baie de l'Enfer à Plougrescant, révélait une teneur en pesticides 470 fois supérieure à la norme eau potable. En effet, une matière active, le Propamocarbe autorisé sur cultures légumières, était mesurée à 47 µg/L.

Le 1^{er} juin 2017, un arrêté municipal signé de Madame le maire de Plougrescant interdisait toute baignade sur la plage de Gouvermel pour suspicion de pollution. En effet, l'eau d'un ruisseau côtier débouchant dans l'anse de Gouvermel avait pris une teinte rouge. Les analyses effectuées révéleront une eau très chargée en nitrates (610 mg/L) et en pesticides variés, dont une matière active mesurée à 10 µg/L (Flonicamid) autorisée notamment en cultures légumières.

Les serres légumières (y compris celles qui fonctionnent en circuit dit fermé) sont ainsi fortement suspectées d'être émettrices de rejets d'eaux très chargées en nitrates (< 400 mg/L) et en pesticides. Ces rejets compromettent les efforts réalisés sur les bassins versants pour réduire la contamination des eaux par les nitrates et les pesticides, tant sur les cultures de plein champ, que dans les collectivités et chez les particuliers.

Afin d'éviter le renouvellement de tels incidents, l'association dans son courrier demande au Préfet de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il a prises ou qu'il envisage de prendre, pour qu'il soit mis fin sur l'ensemble des serres légumières, dans un délai raisonnable, à ces rejets très polluants. Par ailleurs, l'association déposera prochainement une plainte pour la pollution intervenue dans l'anse de Gouvermel.

Contact :

Dominique LE GOUX, Animatrice vie associative de la délégation des Côtes d'Armor

Tél. : 02.96.21.14.70 - Courriel : delegation-22@eau-et-rivieres.asso.fr

Siège social :

7, place du Champ au Roy

22 200 GUINGAMP

www.eau-et-rivieres.asso.fr